

	Procédure Gestion de l'environnement climatique de la chambre de culture	Réf. : P_PhR_CC_V4-2023 Date : 12/2023 page 1/2
---	---	--

1. Objet

Cette procédure a pour but de détailler la gestion de l'environnement climatique de la chambre de culture de l'atelier de Phénotypage Racinaire.

2. Domaine d'application

Atelier de Phénotypage Racinaire

3. Documents de référence

Sans objet

4. Abréviations utilisées

PhR : atelier de Phénotypage Racinaire

B&PMP : Biochimie et Physiologie Moléculaire des Plantes

5. Liste de diffusion

Atelier de Phénotypage Racinaire, tous les usagers de l'atelier

6. Informations complémentaires :

L'environnement climatique de la chambre de culture peut être modifié à la demande (température, photopériode, intensité lumineuse et hygrométrie).

Plage d'utilisation :

Photopériode de 0h00 à 24H00

Température : 12°C à 35°C

Intensité lumineuse (Vegeled Floodlight) : 40 μ E à 350 μ E

Hygrométrie : 50 à 95 %

CO₂ ambient ou enrichi

Les conditions standard sont

Photopériode : 16h00 jour - 8h00 nuit

Température : 23°C jour et 20°C nuit

Intensité lumineuse (Vegeled Floodlight) : 150 μ E

Hygrométrie : 65 %

Toute modification des conditions standard devra faire l'objet d'une demande auprès du responsable scientifique. Après validation, la demande sera transmise au responsable des moyens de culture qui validera ou non en fonction des contraintes d'utilisation des moyens de

	Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Nom :	Amandine Crabos	Philippe Nacry	Colette Tournaire
Fonction :	Responsable Technique	Responsable Scientifique	Animatrice qualité
Visa :			

	Procédure Gestion de l'environnement climatique de la chambre de culture	Réf. : P_PhR_CC_V4-2023 Date : 12/2023 page 2/2
---	---	--

culture.

En fin d'expérience, les conditions seront remises en conditions standard

	Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Nom :	Amandine Crabos	Philippe Nacry	Colette Tournaire
Fonction :	Responsable Technique	Responsable Scientifique	Animatrice qualité
Visa :			